

DOCUMENT CANDIDAT Liste du matériel à prévoir par le candidat	Session 2021 Examen : Baccalauréat professionnel Interventions sur le patrimoine bâti option A : maçonnerie - option B : charpente - option C : couverture Page : 1/1
SOUS-ÉPREUVES E21 ET E23 : CONSIGNES POUR LE CANDIDAT	
• Se présenter le jour des épreuves avec la convocation et une pièce d'identité, 30 minutes avant l'épreuve. • Il est rappelé aux candidats que <u>l'utilisation du téléphone portable est interdite</u> pendant toute la durée de l'épreuve, y compris en mode calculatrice. Il vous appartient de l'éteindre avant le début des épreuves et de le ranger dans le sac ou de le remettre au surveillant. • Un candidat en possession d'un téléphone portable en salle d'examen, ou lors d'une sortie aux toilettes, sera considéré en situation de fraude. • L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé. • L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé. • Aucun autre document n'est autorisé	
SOUS-ÉPREUVE E21 : ÉTUDE PRÉALABLE A UNE INTERVENTION LISTE DU MATERIEL A PREVOIR PAR LE CANDIDAT	
• Calculatrice • Règle 30 cm • Crayon de papier • Stylos • Gomme • Crayons de couleur	
SOUS-ÉPREUVE E23 : ORGANISATION DES TRAVAUX LISTE DU MATERIEL A PREVOIR PAR LE CANDIDAT	
• Calculatrice • Règle 30 cm • Equerre • Crayon de papier • Stylos • Gomme • Crayons de couleur	